

SELECTION DE TEXTES  
DE L'EXPOSITION

# LA MEMOIRE DU CONGO

---

LE TEMPS COLONIAL

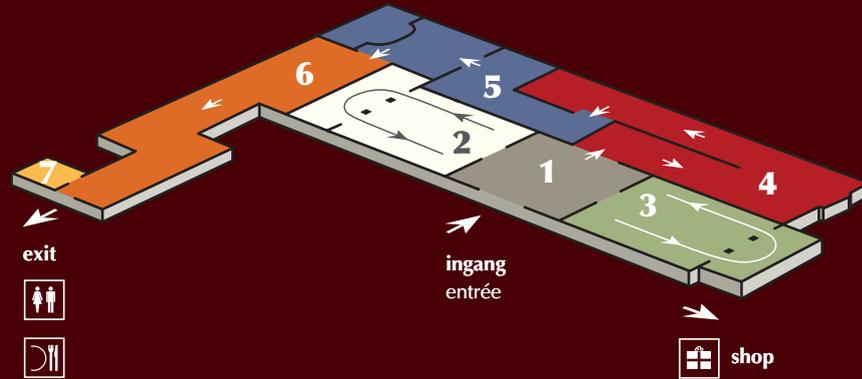
Direction scientifique de l'exposition :  
Jean-Luc Vellut



**Africa**  
Africa  
TERVUREN

KONINKLIJK MUSEUM  
VOOR MIDDEN-AFRIKA  
MUSÉE ROYAL  
DE L'AFRIQUE CENTRALE

- p. 4 — **1** **Terug in de tijd**  
Temps long
- p. 4 — **2** **Hiërarchieën**  
Hiérarchies
- p. 17 — **3** **Transacties**  
Transactions
- p. 29 — **4** **Ontmoetingen**  
Rencontres
- p. 39 — **5** **Beeldvorming**  
Représenter
- p. 41 — **6** **Onafhankelijkheid**  
Indépendance
- p. 43 — **7** **Documentatiecentrum**  
Centre de documentation



*La visite commence par la salle 1. Elle se poursuit, selon votre choix, par la salle 2 ou la salle 3 et se termine par les salles 4, 5, 6 et 7.*

## introduction

Le Musée royal de l'Afrique centrale a choisi d'aborder une période cruciale des relations entre le Congo et la Belgique par le biais d'une exposition. Ce projet est indispensable pour aborder la rénovation de l'institution qui se veut demain un nouveau centre de savoir sur l'Afrique centrale.

A travers un large éventail d'informations sur le Congo à l'époque coloniale, l'exposition a l'ambition d'éveiller l'intérêt pour une histoire encore méconnue.

La visite débute par un retour dans le temps, une histoire longue sur laquelle s'est greffée la période coloniale, accélérateur des forces de changement dans la région.

Le visiteur aborde ensuite la colonisation proprement dite à partir de grands thèmes: hiérarchies sociales, transactions économiques, rencontres entre personnes et cultures et enfin, images que l'époque a données d'elle-même.

La visite se termine par l'indépendance et l'éloignement du temps colonial.

Cette histoire partagée, chargée d'émotions, se devait de laisser entendre les voix de ceux qui l'ont connue ou qui l'interprètent aujourd'hui. Aussi Belges et Congolais s'expriment-ils à travers des interviews tout au long de l'exposition.

---

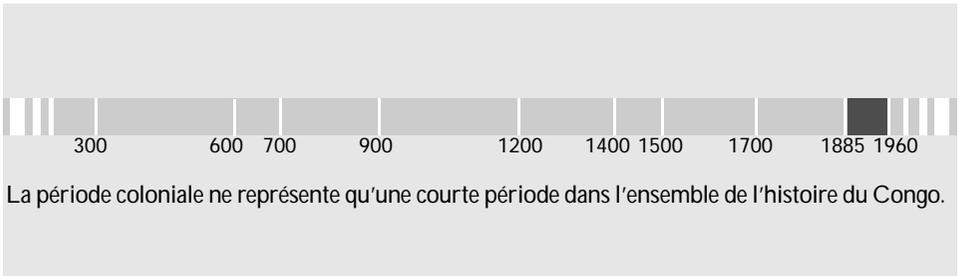
## SALLE 1. TEMPS LONG

---

Vue à l'échelle de l'histoire millénaire de l'Afrique centrale, la période coloniale ne couvre qu'environ l'espace de trois générations. En effet, l'archéologie et l'étude des langues bantoues dévoilent un passé lointain.

Sur une période de deux mille ans, l'agriculture et l'élevage s'installent, la métallurgie du cuivre et du fer se développe, tandis que prend forme un tissu d'échanges commerciaux, technologiques et artistiques. Au 16<sup>e</sup> siècle, des relations s'établissent avec le reste du monde, via la marge atlantique et la navigation européenne. A la même période quelques systèmes politiques centralisés autour de cours royales font entrer la région dans une nouvelle phase de son histoire.

L'histoire coloniale qui débute à la fin du 19<sup>e</sup> siècle ne s'inscrit pas sur une page blanche.



---

## SALLE 2. HIÉRARCHIES

---

La colonisation a introduit de nouvelles structures de pouvoirs qui se sont substituées aux structures anciennes ou les ont intégrées, instaurant par là de nouvelles hiérarchies.

Dans un premier temps, à travers la période léopoldienne, l'Etat Indépendant du Congo (EIC) a été une colonie en marge, sans véritable métropole. Pièce sur l'échiquier des ambitions géopolitiques, l'Etat fut en même temps géré comme une entreprise privée.

De 1908 à 1960, période du Congo belge, devenu colonie classique, le Congo a été géré suivant des principes de rentabilité, tempérés par les interventions de l'administration et des Eglises.

A travers ces âges, les acteurs africains ont tour à tour entravé ou facilité l'établissement de nouvelles formes de pouvoirs jusqu'au jour où ils ont revendiqué leur participation dans le contrôle de l'Etat. **(Photos 1 et 2)**

Photo : Vanderlinden



Photo attribuée à Michel



Photos 1 et 2 : le D<sup>r</sup> Meyers à Nyangwe, au service de l'Etat, bien assis sur un symbole africain du pouvoir, et Djabir, « sultan » bandia, qui arbore fièrement les signes du pouvoir nouveau. Maniema, 1897 et Bondo, 1894

## Rêves d'Afrique

Un intérêt pour l'Afrique se développe en Europe et au Proche-Orient dans le dernier tiers du 19<sup>e</sup> siècle, encourageant des rêves de conquêtes, de conversion religieuse, d'ouverture économique. Les récits des voyageurs contribuent à l'éveil de ces « rêves d'Afrique ». En 1884–1885, la conférence de Berlin réunit des représentants des puissances européennes, des Etats-Unis et de la Turquie, dans l'intention de fixer des règles aux interventions à venir en Afrique. Léopold II tire parti de ce contexte pour faire reconnaître internationalement les occupations dans le bassin du Congo effectuées par Stanley pour le compte du roi et de son Association Internationale du Congo (AIC).

## L'Etat Indépendant du Congo

La création et l'organisation de l'Etat Indépendant du Congo, Etat hors normes, furent un cocktail d'ambitions et d'opportunités. L'adaptation aux circonstances joua un rôle majeur dans l'évolution des ambitions géostratégiques du roi, dans les campagnes contre les Afro-Arabs, dans les alliances ou les conflits avec les chefs locaux. Les attributs d'un Etat moderne furent fixés sur le papier : lois, services officiels, organigrammes bureaucratiques et hiérarchie. Le roi donna un caractère particulier à cet Etat par la constitution d'un « domaine privé » qui réservait à l'Etat et bientôt à des compagnies mixtes les ressources du sol et du sous-sol. Il en alla de même pour le « domaine de la couronne », concession gérée par l'Etat et dont les revenus devaient permettre au roi de financer des projets durables en Belgique. Avant son annexion par la Belgique, le Congo ressemblait plus à une entreprise privée qu'à une colonie classique.

## L'Etat en question

L'enthousiasme des débuts de l'Etat du Congo, ouvrant de larges perspectives aux « œuvres de civilisation » et à la lutte contre la traite, fit bientôt place au désenchantement. Dans les années 1890, une spéculation mondiale sur le caoutchouc permit de sauver l'entreprise léopoldienne d'une faillite imminente. Le prix fut lourd. L'embryon d'Etat fut détourné de ses « fonctions » au profit d'un objectif de rentabilité : produire du caoutchouc par tous les moyens. Il en résulta de multiples abus. L'Etat s'enfonça dans un climat de dénonciations et de contre-accusations qui divisa profondément les opinions publiques en Europe et aux Etats-Unis.

## La commission d'enquête

Instances officielles, confidences par voie de correspondances privées, procès devant les tribunaux : les révélations se multiplièrent, entraînant l'envoi par le roi d'une Commission d'enquête internationale. Celle-ci constata que, contrairement aux instructions officielles et malgré celles-ci, les abus proliféraient, en



Photo 3 : « Les marchandages – Business is Business », caricature. *L'Assiette au beurre*, Paris, 1908

## Un génocide congolais ?

L'accusation de génocide portée contre l'Etat Indépendant du Congo a été répandue par de récents travaux de vulgarisation historique, largement relayés par les médias. Cette accusation est-elle historiquement fondée ?

Les premières estimations de la population de l'Afrique centrale remontent à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Elles reposaient sur les extrapolations de voyageurs qui se fondaient sur les localités qu'ils visitaient.

Des estimations élevées devaient, pensait-on, vaincre les réticences des opinions publiques européennes vis-à-vis de la colonisation. Une main-d'œuvre abondante laissait entrevoir la possibilité d'ouvrir des débouchés pour les exportations européennes, de développer les productions tropicales et, en un mot, constituait un gage d'avenir pour les investissements européens.

Entre 1885 et 1910, les chiffres de 20 à 30 millions d'habitants ont notamment été avancés pour le Congo et ceux de 8 à 15 millions pour la future Afrique équatoriale française.

Les accusations contre le régime léopoldien comportaient un volet démographique. Edmund Morel publia en 1906 *Red Rubber. The Story of the Rubber Slave Trade Flourishing on the Congo in the Year of Grace 1906* et avança le premier pour le Congo des pertes humaines qu'il situait, arbitrairement, entre 100.000 et 500.000 par an.

Prenant pour point de départ une population de 20 millions, il s'arrêta finalement pour la période 1890–1910 à 10 millions de pertes, qu'il attribuait toutes aux violences coloniales. Cette estimation s'est plus tard incrustée dans la littérature internationale de vulgarisation. Des bilans comparables furent proposés à l'époque pour l'âge des conquêtes au Soudan et en Afrique équatoriale française, entre autres.

Dans les années 1920, l'Afrique centrale connut une nouvelle vague de dénonciations de la dépopulation, destinées cette fois à démontrer l'urgence de programmes de santé publique et d'une politique nataliste. Il s'agissait désormais de sauvegarder le « patrimoine humain » de la région.

A cette époque, sans recensement fiable de la population, des observateurs avancèrent comme probable que le Congo belge avait subi une baisse de population de 50%, calculée à partir d'une base (hypothétique) de 18 millions en 1885.

On y vit le résultat de catastrophes épidémiques auxquelles s'ajoutaient les disruptions entraînées par les recrutements de main-d'œuvre et les déplacements de population. Des thèses semblables sur le recul des populations furent avancées dans les pays voisins.

Toutes ces estimations ne reposaient que sur des bases invérifiables, tant les connaissances démographiques étaient faibles.

Aujourd'hui, pour l'ensemble de l'Afrique centrale, un consensus scientifique s'est fait jour. Les historiens de la population, unanimes, rejettent les estimations élevées des années 1890. Ils prennent toutefois en compte la concordance des observations, même non chiffrées, faisant état d'une régression en cours dans les années 1920 mais dont les origines étaient antérieures. Ils constatent, encore à l'unanimité, une phase de croissance démographique soutenue à partir des années 1930.

L'histoire des régressions démographiques des années 1875–1925/1930, estimées à 20%, incorpore désormais les exactions de l'époque léopoldienne dans le tableau plus vaste des facteurs sanitaires et des déplacements de population, sans attribuer à aucun de ces facteurs une importance exclusive.

La médiatisation actuelle ignore ces conclusions. Elle s'en tient aux estimations des pertes d'avant 1920 en les attribuant exclusivement aux facteurs humains et, aujourd'hui, en leur prêtant le caractère délibéré d'un « génocide », autrement dit de l'extermination programmée et systématique d'un groupe humain. Cette interprétation ne repose sur aucune base scientifique.

### ***Note bibliographique***

Les travaux d'histoire démographique concordent sur le scénario d'une évolution de la population de l'Afrique centrale répartie en trois phases :

- phase de croissance très lente au cours du 19<sup>e</sup> siècle .
- courbe renversée au cours d'une crise (1875–1930 ?) qui aboutit à une régression sensible : le chiffre d'une régression de 20% apparaît comme une probabilité.
- croissance soutenue à partir des années 1930.

C. Sautter, *De l'Atlantique au fleuve Congo. Une géographie du sous-peuplement*, 2 vols, Paris-La Haye, Mouton, 1966.

B. Fetter, *Demography from Scanty Evidence. Central Africa in the Colonial Era*, Boulder, Colorado, Lynne Rienner, 1990 : en particulier, pour le Congo et l'AEF, contributions de L. de Saint Moulin, R. Headrick, J. Sabakinu et J. Stengers.

B. Etemad, *La Possession du monde. Poids et mesures de la colonisation (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Bruxelles, Complexe, 2000.



Photo 4 : la Commission d'enquête à Basankusu. Albert Longtain, directeur de l'Anglo-Belgian India Rubber Company (ABIR), au cours de sa déposition. Basankusu, 1905



Photo 5 : inauguration du monument Léopold II à Léopoldville-Est. Léopoldville, 1928

l'absence de contrôle. La Commission conclut que les atrocités engageaient gravement la responsabilité de l'administration de l'Etat et des sociétés concessionnaires tout comme celle des nombreuses milices armées qui terrorisaient la région. **(Photo 3)**

### **Répercussions en Belgique**

A la fin du règne de Léopold II, le débat traversa la population et les différentes sensibilités politiques, divisées entre partisans et opposants à l'annexion du Congo par la Belgique.

En 1908, l'annexion du Congo fut acceptée par une génération nouvelle d'hommes politiques rebutée par l'insensibilité du roi, effrayée par les critiques de l'étranger, et résolue à tirer un trait sur un régime d'abus. **(Photo 4)**

### **Le nationalisme belge**

Sous le régime belge, le Congo devint partie intégrante de la « nation » belge. Une page étant tournée, l'amnésie s'installa sur les conflits déchaînés sous la période léopoldienne. Le climat nationaliste qui suivit la guerre de 1914 favorisa le ralliement général à « l'œuvre coloniale » et le culte de Léopold II comme « génial fondateur ». Ce mouvement, cultivé par la première génération des coloniaux, s'amplifia en 1930 avec les commémorations du centenaire de la Belgique. **(Photo 5)**

## **Vers une « colonie modèle »**

Le petit comité de parlementaires belges qui prépara l'annexion du Congo jeta les bases d'un « régime colonial modèle » qui devait être au-dessus de tout soupçon. Il élaborait un système hiérarchique et paternaliste contrôlé par Bruxelles pour gérer la colonie de manière efficace et économiquement autonome, se débarrassant chaque fois que possible des tâches non administratives (enseignement, travaux d'infrastructure, médecine). Ce système fut aussi autoritaire : malgré la Charte coloniale, qui fit office de constitution du Congo belge, le travail obligatoire ne fut effectivement pourchassé qu'à partir des années 1930. Les libertés de presse, de réunion, d'association ne furent, elles, effectives qu'à partir de 1959. Dans les années 1950, les idéaux de modernisation matérielle renforcèrent la conviction que le Congo était une « colonie modèle ». Sans mauvaise conscience, les sections consacrées au Congo par l'Exposition universelle et internationale de 1958 communiquent un message rayonnant d'optimisme matériel.

### **Hiérarchie administrative**

Davantage que les colonies voisines, le Congo belge a fait l'objet d'un quadrillage administratif serré et centralisé. « Sur le terrain », le principe de l'administration indirecte avait été consacré par le ministre Franck, encourageant l'intégration dans l'administration locale de chefs traditionnels. Dans la pratique,

cependant, de nombreux chefs furent investis en fonction surtout de leur docilité. Après la Deuxième Guerre, avec l'accélération de l'économie moderne, le programme de l'administration indirecte perdit de sa pertinence devant les avancées de l'économie moderne et de l'érosion des traditions : les chefs furent pratiquement exclus du règlement de l'indépendance, au profit des nouvelles élites urbaines.

### **Ministre des Colonies**

Instruit par l'expérience du Congo léopoldien, le ministre des Colonies gère le Congo à partir de Bruxelles en maintenant l'administration locale sous une tutelle étroite.

Louis Franck, ministre des Colonies de 1918 à 1924, était lié aux milieux d'affaires, et notamment à ceux du diamant anversois. Il plaida pour le développement rapide d'une économie coloniale en deux volets : l'entreprise capitaliste, appuyée sur une infrastructure moderne, bénéficierait de l'appui de l'administration, dans l'espoir d'attirer les têtes de file de l'économie belge. L'économie indigène, pour sa part, resterait marginale, sous le contrôle des autorités traditionnelles. Ce programme ne fit jamais l'unanimité parmi les cadres de l'administration coloniale. (Photo 6)

### **Gouverneur général**

Le gouverneur général gère l'administration locale et il rend compte au ministre des Colonies.

Pierre Ryckmans (1891–1959) fut gouverneur général de 1934 à 1946. Sa conception de la colonisation s'exprime dans *Dominer pour servir* (1931) et *Politique coloniale* (1934). Il joua un rôle fondamental en 1940 en maintenant la colonie dans la Seconde Guerre mondiale. Ses démêlés avec le secteur privé s'expliquent par une volonté de défense des intérêts des populations autochtones face au capitalisme.

### **Administrateur territorial**

L'administrateur territorial – l'A.T. – était la cheville ouvrière de l'administration, son représentant « sur le terrain ». Homme de tous les métiers, chargé de veiller à l'exécution quotidienne des tâches de l'Etat : collecte des impôts, travaux agricoles, travaux publics, hygiène des villages, tribunaux indigènes, etc., l'A.T. ne pouvait remplir ses tâches qu'avec l'aide de collaborateurs congolais de confiance et devait négocier continuellement avec les pouvoirs locaux. Au nombre d'une centaine environ, les A.T. avaient pour devoir de « favoriser les intérêts économiques et politiques de la Mère-Patrie », de veiller au bien-être des populations et de « les faire progresser » à tous points de vue. Une circulaire de 1932 déplore encore que de nombreux fonctionnaires territoriaux étaient poursuivis en justice pour sévices envers les indigènes : ces brutalités se raréfièrent avec le temps.



Photo 6 : Louis Franck au Congo belge.  
Congo belge, 1920

## **Chef médaillé**

Le chef « investi » qui portait la médaille de l'Etat colonial symbolisait la participation à l'administration des autorités antérieures à la colonisation. Théoriquement, le chef était choisi et administrait sa circonscription conformément à la coutume. Dans la pratique, le système avait ses limites. L'administration désirait voir évoluer la société selon ses conceptions qui différaient souvent de ce qui était prescrit par les coutumes.

## **Les Eglises**

Animés par l'idéal antiesclavagiste, plusieurs ordres religieux belges participèrent à l'évangélisation du Congo à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Ils avaient été précédés sur place par plusieurs sociétés protestantes, parfois implantées avant même les débuts de l'entreprise léopoldienne. L'administration du Congo belge délégua largement aux missionnaires les domaines sociaux, culturels, médicaux. Ceux-ci s'investirent dans ce qui fut considéré comme une « œuvre de civilisation » et qu'ils vécurent comme une composante de l'évangélisation. En 1959, la constitution d'une hiérarchie catholique indépendante annonça l'entrée de l'Eglise dans l'âge post-colonial. Les Eglises protestantes du Congo s'émancipèrent également des sociétés-mères d'Europe ou d'Amérique.

La survie des Eglises, leur développement sous de nouvelles formes, leurs interventions actives dans la société, le foisonnement du sentiment religieux inspiré par le christianisme sont autant d'éléments qui trouvent leurs racines dans ce qui fut un élément-clé de l'expérience coloniale.

## **Le maintien de l'ordre**

### *La Justice*

Le système judiciaire congolais comprenait deux ordres de juridictions, l'un destiné principalement aux Européens, l'autre réservé aux Africains. Le premier administrait surtout le droit écrit, le second surtout les coutumes. Le premier était confié presque exclusivement à des Européens. Le second à sa base était confié à des Africains, mais le contrôle de son fonctionnement était assuré par des fonctionnaires et des magistrats européens.

### *Chicottes de Nicolas Tobbacq et d'Henri Becquet*

Le fouet ou la chicotte, peine réservée aux Africains, était prévu par le droit pénal, jusqu'en 1940, et par le droit disciplinaire, à l'armée et en prison. Il pouvait aussi être appliqué sur la base de la coutume si celle-ci le prévoyait. Déjà dénoncée par plusieurs observateurs de l'entreprise de Stanley, avant même la fondation de l'Etat Indépendant, la peine du fouet était un héritage de la société-

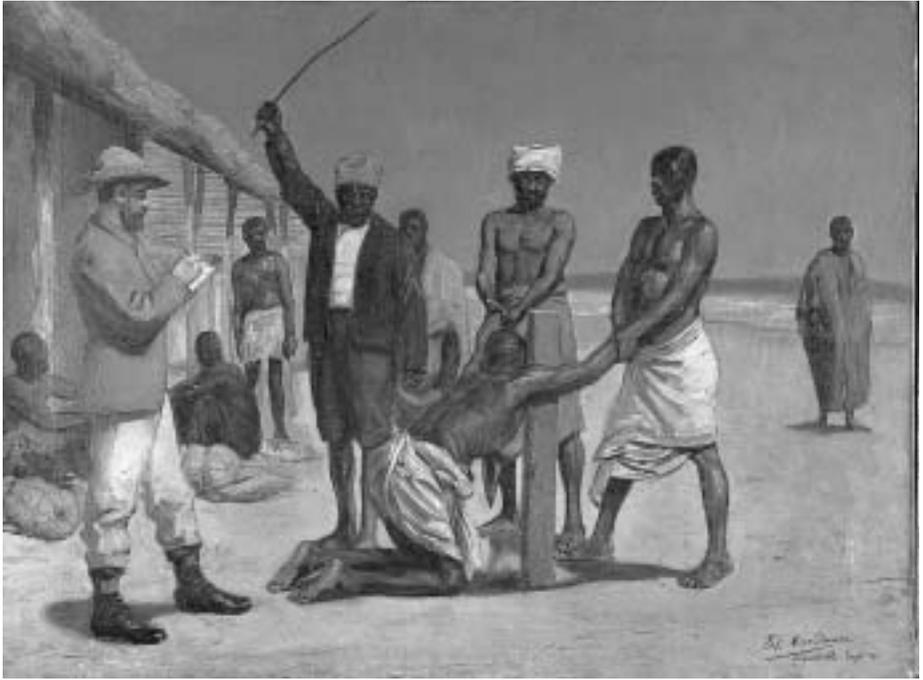


Photo 7 : Edouard Mandouau, « *Civilisation au Congo* ». Léopoldville, 1884

té esclavagiste précoloniale. L'ignorance, volontaire ou non, des conditions de l'application de la chicotte et le caractère cruel qui s'ensuivait en ont fait un symbole de l'oppression coloniale. **(Photo 7)**

### *La Force publique*

Armature du pouvoir colonial, la Force publique était à la fois armée et police. Les recrues européennes (belges, scandinaves, italiennes, etc.) et africaines (ouest-africaines, « zanzibarites », etc.) des débuts furent progressivement remplacées par des recrues locales, sous encadrement belge. La Force publique comptait en temps de paix environ 13.000 gradés et soldats, tous « indigènes », et 350 officiers et sous-officiers, tous européens. La Force publique a joué un rôle social, notamment dans le domaine de la formation professionnelle, dans des tâches d'utilité publique. Cependant, ses mutineries en 1895, 1899, 1944 et 1960 ont constitué des traumatismes majeurs du temps colonial. **(Photo 8)**

### **La médecine**

Vers 1900, une épidémie de maladie du sommeil fit craindre pour l'avenir même de la population du Congo. Marquée par ce désastre et suivant les grands courants de la médecine tropicale dans le monde, la médecine coloniale belge s'est prioritairement consacrée à l'éradication des endémies majeures.



Photo 8 : la Force publique à Buta. Buta, 1930



Photo 9 : atelier de montage de bicyclettes. Léopoldville, années 1950  
Signe de progrès et d'autorité, le vélo connut une demande qui tripla entre 1948 et 1955, une croissance suivie par celle des phonographes, des disques et des appareils photographiques.

A partir des années 1930, un programme ambitieux de lutte intégrale contre les problèmes de santé fut mis en place, combinant unités fixes et unités mobiles, associant la médecine d'Etat à la médecine missionnaire et à celle des entreprises agro-industrielles. Basée sur des recensements médicaux périodiques et sur des dépistages précoces, l'objectif était la santé pour tous en l'an 2000.

### **1955 : la colonisation belge à son zénith**

Le besoin de resserrer les liens entre la colonie et la métropole se fait clairement sentir dans les années 1950. Un projet de révision de la constitution (1953–1954) envisage d'inclure le Congo dans le territoire national belge. On parle de « dixième province ». Au Congo, Européens et Congolais souhaitent la visite du roi qui fait une tournée triomphale en 1955. A cette occasion, Baudouin insiste sur la nécessité de régénérer les relations entre Belges et Congolais. La propagande met alors l'accent sur l'avènement d'une communauté belgo-congolaise. Le régime colonial paraît à son zénith et cependant, 5 ans plus tard, le Congo accède à l'indépendance.

---

## **SALLE 3. TRANSACTIONS**

---

Le projet du roi Léopold II, d'abord, et la colonie belge, ensuite, projettent le Congo dans l'économie mondiale. Les économies anciennes entrent d'abord dans les circuits mondiaux via des ressources naturelles : ivoire, caoutchouc, huile. Les raids pour l'ivoire, la fièvre du caoutchouc intensifient la récolte des produits naturels.

Après la Première Guerre mondiale, pour accroître la production et le rendement, ces variétés sont cultivées dans des plantations, sélectionnées avec l'aide de la recherche scientifique. Les transports et infrastructures sont développés. Les gisements miniers sont exploités.

L'économie villageoise continue à jouer un rôle essentiel dans le Congo colonial. L'économie de type capitaliste est concentrée dans les mains de la Société Générale de Belgique et de quelques partenaires atlantiques. Une nouvelle organisation du travail réserve une place croissante au salariat. **(Photo 9)**

### **Capter les économies anciennes**

Dans un premier temps, l'économie coloniale s'est greffée sur les économies existantes. Les circuits commerciaux couvraient déjà de grandes distances. La région importait de l'extérieur des textiles, des armes, de petits outillages, des produits de consommation, grâce à l'exportation de produits de cueillette et de

## **Brutalités et actes de barbarie**

Au cours des années 1900, l'Etat Indépendant du Congo a été accusé d'avoir toléré, sinon organisé, la mise en place d'un vaste « système » de brutalités et d'actes de barbarie, mutilations, actes de cannibalisme, représailles massives, etc. Quel est le dossier à charge ? comment ce dossier a-t-il été utilisé ? L'histoire permet-elle d'expliquer ces événements sans les justifier ?

### **Le dossier à charge est nourri et probant.**

Il couvre les vingt ans d'un boom mondial sur le caoutchouc. En privé et en public, des centaines de témoins africains et européens, villageois, hommes, femmes, militaires, magistrats, fonctionnaires de tout rang, religieux, ont fait état d'exactions commises par les milices africaines au service de l'Etat et des sociétés concessionnaires. Encore qu'elles fussent interdites par la législation de l'Etat, ces violences touchèrent de vastes régions. Par un phénomène de contamination, le Congo français et le Katanga n'y échappèrent pas et le mal fut difficile à extirper. A la suite du retentissement en Angleterre du rapport du consul britannique, Roger Casement, Léopold II accepta l'envoi d'une Commission d'enquête. En 1904, celle-ci recueillit et consigna de multiples dépositions et elle constata l'impuissance d'une Justice embryonnaire devant ce climat de brutalités. Les sessions publiques de cette commission restent une démarche pionnière dans l'histoire des droits de l'homme en Afrique centrale. Son rapport fut à l'origine de la décision belge d'annexer le Congo pour mettre fin à un régime « de protection organisée et systématique de l'injustice » (Félicien Cattier).

### **Le dossier des actes de barbarie a connu une histoire mouvementée.**

Avant sa publication par l'Etat, le rapport de la Commission avait déjà subi des interventions afin de mettre en évidence des circonstances atténuantes. La campagne de dénonciation, organisée en Angleterre par Edmund Dene Morel à partir de 1904, utilisa ce rapport comme une de ses sources majeures. Le réquisitoire de Morel contre l'Etat du Congo ne retint que les éléments à charge, gardant le silence sur le contexte plus général des divers « systèmes » meurtriers qui ravageaient la région à cette époque. Il écarta comme hors de propos une autre histoire, réelle elle aussi, celle du sentiment de progrès émancipateur que l'Etat du Congo incarnait pour nombre de témoins ou de collaborateurs de la première heure, européens comme africains.

A cette amnésie partielle, répondit l'amnésie organisée en Belgique, en particulier après que celle-ci eut annexé le Congo : la politique, la presse et l'école firent le silence sur les errements du passé, tout en s'acharnant contre les critiques du régime léopoldien. En Belgique même, ce négationnisme ne fut que rarement mis en question d'autant moins que l'accès aux archives resta soit verrouillé soit soumis à un régime d'arbitraire. Pour leur part, les publicistes internationaux continuèrent à cultiver le Congo comme une sorte de lieu de mémoire des abus coloniaux et de l'humanitarisme occidental.

L'histoire des atrocités congolaises est aujourd'hui devenue un genre à part entière. Des auteurs en vue font fructifier le capital des atrocités, les plus hardis ou les plus outranciers l'articulant désormais sur un grand récit des barbaries du 20<sup>e</sup> siècle, et en particulier, sur l'histoire des meurtres de masse. Ici aussi l'amnésie est de règle. C'est en effet une légende noire qui nous est proposée. Elle ramène toute une histoire au caractère maléfique d'un homme, le roi Léopold II, elle évacue toute analyse sociale et culturelle du Congo de l'époque, elle réduit l'Etat du Congo à un théâtre des horreurs.

### **Le traumatisme des années du caoutchouc peut-il être abordé historiquement ?**

L'Afrique ne fait pas exception au droit d'enquête historique, sans égard aux sentiments, aux amnésies ou censures de tout bord. Ici aussi l'exigence fondamentale du travail historique est d'identifier les contextes qui permettent d'avancer des explications plausibles. Lorsqu'il est question de l'Etat du Congo, ce travail d'identification fait généralement défaut. Le passé du Congo sert de prétexte à des controverses qui lui sont étrangères, soit qu'elles touchent à l'identité belge, soit qu'elles servent de terrain d'exercice « meaculviste » aux intelligentsias occidentales. La question ne semble pas se poser que le bassin du Congo peut avoir son histoire à part entière et qu'il existe aussi un contexte mondial des années de crise que connaît la région dans les années 1870–1920.

Les abus du régime du caoutchouc s'inscrivent en effet dans un chapitre plus général, celui de la crise multiforme qui, dans une époque de mondialisation accélérée, a décimé les « peuples tribaux » en Afrique mais aussi en Océanie et dans le Nouveau Monde. En Afrique centrale, les facteurs de cette crise de cinquante ans furent multiples : brutalités du système esclavagiste « pré-colonial », brutalités des guerres coloniales, aggravées en temps de spéculation, désastres épidémiologiques, famines, etc.

Les régimes de travail forcé figurent parmi les nombreux pics de cette période de violences. Au Congo d'abord, en Amazonie ensuite, Roger Casement a été le chroniqueur minutieux des actes de barbarie commis contre les « peuples tribaux », dans les périphéries du marché mondial du caoutchouc, et dans des contextes où déjà régnait la violence. Au Congo, suivant un processus bien connu ailleurs, des formes de violence répandues dans le contexte historique de la région – et notamment les mutilations – furent cooptées par les « civilisés » et par leurs indispensables et actifs alliés locaux.

Le contexte des atrocités congolaises fut celui d'un moment de violences extrêmes dans l'histoire plus vaste des crises de l'époque. Nous savons que, quels que soient les contextes d'exception, le seuil est fréquemment franchi entre dignité humaine et barbarie. L'histoire nous enseigne aussi que le seuil n'est jamais franchi exclusivement dans une direction seulement. Là nous paraît être la mission du travail à venir sur les âges de violence dans l'histoire du Congo.



Photo 10 :  
récolte du latex des lianes dans la forêt.  
Lusambo, 1897



Photo 11 : Léon Tonneau (à gauche) et Ascenso montant des zèbres.  
Haut-Luapula, début 20<sup>e</sup> siècle

chasse (huile, ivoire, caoutchouc, café).

Les premières entreprises européennes se sont glissées dans les anciens circuits de production, d'échanges et de transports. Leurs objectifs, comme ceux des premiers gouvernements coloniaux, seront de prendre le contrôle des systèmes commerciaux et d'accroître leur productivité.

### **Récolter le caoutchouc spontané**

Au Brésil, le caoutchouc d'hévéa poussant à l'état spontané était récolté à petite échelle en Amazonie lorsque la demande explosa avec les besoins industriels nouveaux : entre 1880 et 1910, la région produisit annuellement jusqu'à 40.000 tonnes de caoutchouc. La spéculation entraîna en Amazonie l'afflux de milliers de « réfugiés économiques » qui brutalisèrent une main-d'œuvre indienne réduite en servitude pour saigner les hévéas.

Au Congo, l'insuffisance de la production brésilienne entraîna une spéculation qui se répercuta dans le bassin du Congo où le caoutchouc spontané existait sous formes de lianes (*Landolphia*) et de caoutchouc des herbes (*Carpodinus*). Dans les années 1900, le Congo produisit une moyenne de 5.000 tonnes par an.

Au Congo, une poignée d'agents de l'Etat et de sociétés monopolistes s'entourèrent de « sentinelles » armées africaines, souvent rescapées de ce laboratoire des brutalités que fut la traite esclavagiste. Ils obligèrent, souvent par la violence, la population à livrer du caoutchouc à vil prix. (Photo 10)

### **Intensifier une économie nouvelle**

Entre 1910 et 1960, le Congo a traversé plusieurs âges économiques. L'exploitation fut accélérée d'autorité par « en haut ».

La tendance fut d'encourager l'investissement, la recherche scientifique, le recours à un « capital humain » plus qualifié, la production paysanne congolaise orientée vers les cultures pérennes.

L'accélération de la croissance fut sensible en 1949–1959, le PNB par habitant africain du Congo se situant alors entre celui de l'Afrique orientale et celui de la Fédération Rhodésies-Nyassaland.

En 1960, l'économie congolaise restait hétérogène, composée de secteurs économiques très inégaux. La formation d'une main-d'œuvre noire qualifiée différenciat le Congo de l'Afrique du Sud, tandis que celle-ci dépendait moins d'expertises et de capitaux venant de l'extérieur. Dans les deux cas, la répartition inégale des profits resta un problème structurel majeur. Il n'est pas résolu aujourd'hui.

### **Réorganiser le secteur agricole**

A l'instar des autres colonies, le Congo connut deux agricultures.

La famille « indigène » produisait en partie pour l'autoconsommation et en partie pour le marché. Le colonat européen, pour sa part, contrôlait une agricultu-

re fondée sur le salariat et le marché. En 1950–1959, la « production indigène » représentait 21% du PIB, contre 11 % pour le colonat.

### *Premières recherches*

Avant les découvertes minières, l'avenir économique du Congo colonial paraissait agricole et semblait devoir se limiter à la sélection d'espèces spontanées (café, caoutchouc, coton) préalable à une économie de plantations. En l'absence de tradition coloniale, les agronomes belges firent en peu de temps l'apprentissage difficile des conditions tropicales : les déboires furent nombreux avant que prenne racine une expertise réelle. (Photo 11)

### *Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge (Inéac)*

Inauguré par Léopold III en 1934, et développé grâce au Plan décennal, l'Inéac fut considéré comme un joyau scientifique de la colonisation belge. Ses succès en agronomie tropicale débordèrent les frontières du Congo (huile de palme, thé d'altitude, banane plantain, etc.). Ainsi, l'Inéac put s'enorgueillir de l'amélioration génétique du palmier à huile (*Elaeis guineensis*).

Aux côtés de travaux menés en Belgique (Meise, Tervuren), les travaux de l'Inéac sur la flore congolaise restent une source précieuse pour les chercheurs d'aujourd'hui.

### *Paysannats*

L'organisation de paysannats fut une politique poursuivie par l'administration, surtout après la Seconde Guerre mondiale. Elle aboutit à encadrer environ 10% des agriculteurs « indigènes ».

Couplé aux recherches agronomiques, ce programme connut des succès techniques. En l'absence d'une vue d'ensemble de l'agriculture « traditionnelle » et dans le contexte autoritaire de l'époque, il arriva cependant que l'amélioration d'une variété agricole ait finalement un effet défavorable sur la productivité, plusieurs facteurs pouvant expliquer ce paradoxe (temps de travail, transport, épuisement des terres, etc.). Les efforts de transformation de l'agriculture « indigène » furent parsemés de ces incompréhensions.

L'agriculture technocratique des paysannats n'atteignit pas le stade de développement autonome. Elle s'effondra rapidement après l'indépendance.

### *Huile de palme*

Le palmier *Elaeis guineensis*, originaire d'Afrique, connaissait diverses utilisations locales. Les huileries modernes coexistèrent difficilement avec l'économie des palmeraies villageoises. Les abus en résultant firent scandale dans les années 1930.

Vingt ans plus tard, produite en proportion croissante pour le marché intérieur (consommation locale d'huile, margarine, savon, etc.), alimentant une industrie locale, l'huile de palme était au cœur des transformations en cours dans l'économie congolaise.

Photo : Lujja



Photo 12 : séchoir à café et à cacao. Sankuru, 1913

Photo : Lujja



Photo 13 : saignée, Funtumia. Sankuru, 1914



Photo 14 : commerce. Léopoldville, années 1950



Photo 15 : la construction de la ligne de chemin de fer Matadi-Léopoldville.  
Bas-Congo, 1894

## *Café*

Parsemée d'échecs, l'introduction de plantations de café robusta, originaire d'Afrique centrale, ne démarra vraiment qu'après 1935.

L'histoire du robusta est émaillée d'âpres luttes d'influence qui opposèrent les colons aux planteurs « indigènes » et à l'administration. Dans les années 1950, la production du café pulvérisa toutes les prévisions du Plan décennal, se hisant au premier rang des exportations agricoles du Congo. **(Photo 12)**

## *Caoutchouc de plantation*

Dans les années 1920, le marché mondial du caoutchouc était contrôlé par quelques monopoles. Vers 1930, les menaces de guerre se précisant, des « outsiders » entrèrent sur un marché appelé à se développer. Le groupe belge Hallet, implanté en Asie du Sud-Est, fut le principal initiateur de plantations de caoutchouc dans la cuvette centrale du Congo. Pendant la guerre, l'exploitation du caoutchouc spontané fut reprise, pesant lourdement sur les populations concernées.

Les avancées scientifiques dans l'introduction et la sélection de variétés asiatiques contribuèrent à faire passer la production du Congo de 1.000 à 40.000 tonnes entre 1937 et 1959. On pensait à l'hévéa comme à une ressource d'avenir pour une agriculture africaine rénovée. **(Photo 13)**

## *Economies villageoises*

A travers la période coloniale, l'économie villageoise occupe la majorité de la population active. Les interventions coloniales se firent via des cultures imposées et, surtout après la Deuxième Guerre, via des programmes de paysannats qui englobèrent jusqu'à 10% des agriculteurs congolais. Les cultures vivrières restèrent majoritairement dues au travail des familles.

## *Commerce*

Après la Seconde Guerre mondiale, le niveau de vie des Congolais augmente au Congo belge. L'équipement et la consommation de produits d'importation et de produits agro-industriels locaux (sucre, bière, margarine, savon) se diversifient, partout dans le pays. Une classe moyenne composée de commerçants et d'artisans s'installe à son propre compte. C'est le cas du propriétaire de cette échoppe. **(Photo 14)**

## **Moderniser les transports**

A l'époque léopoldienne, les premiers chemins de fer et une navigation fluviale active furent salués comme les porte-drapeaux d'un Etat d'avant-garde. Au fil du temps, entre 1885 et 1960, les transports représentèrent 22% des investissements globaux.

Exemple de partenariat inégal entre Etat et sociétés privées, les chemins de fer

étaient financés sur fonds privés mais bénéficiaient, pour le transport, d'une rentabilité garantie sur fonds publics. Entre-temps, les activités les plus rentables de ces sociétés échappaient au contrôle de l'Etat.

Les réseaux de transport du Congo furent conçus indépendamment les uns des autres, en fonction de productions à évacuer et sans souci d'intégration régionale. **(Photo 15)**

### **Développer un secteur minier**

Aux débuts de l'entreprise de Léopold II, la spéculation sur le caoutchouc et la découverte de ressources minérales étaient l'une et l'autre imprévisibles. Vers 1910, alors que le marché du caoutchouc de forêt entraînait en crise, les découvertes de gisements miniers se succédaient au Congo : la possibilité existait dorénavant d'une économie diversifiée, échappant à la faillite qui menaçait le Brésil.

L'investissement minier entraîna de multiples activités induites : infrastructure ferroviaire, urbanisation, industries annexes, secteur agroalimentaire, etc. En 1950–1959, les mines et la métallurgie représentaient 21% du PIB congolais.

#### *Diamant*

Le diamant fut, et reste, un point d'ancrage du Congo dans l'économie internationale. Hormis la participation de l'Etat dans la propriété de la société, l'exploitation du diamant par la Forminière impliqua des capitaux belges (Société Générale) et américains (Ryan-Guggenheim). La même alliance contrôla la production de l'Angola (Diamang).

La Seconde Guerre mondiale consacra le rôle-clé du diamant industriel congolais pour l'industrie des machines de précision, entraînant même à ce moment l'ouverture de filières clandestines.

Copropriétaire à 50% du capital de la Forminière, percevant des taxes, l'Etat colonial tirait du diamant une part importante de ses revenus. **(Photo 16)**

#### *L'Union minière du Haut-Katanga (UMHK)*

Fondatrice de l'industrie moderne du cuivre au Katanga, l'UMHK fut un joyau de l'empire de la Société Générale. A la pointe de son secteur au niveau mondial, l'UMHK tranchait sur les autres industries du Congo, inégalement avancées sur le plan technique.

En 1959, l'UMHK assurait un tiers environ des exportations congolaises, pourcentage en hausse dans les années qui suivirent l'indépendance. Elle formait un véritable « Etat » dans l'Etat colonial.

Photographie inconnu



Photo 16 : recherche du diamant. Congo belge, sans date

Photographie inconnu



Photo 17 : Union minière du Haut-Katanga (УМНК). Kipushi, 1926

Dépendant à ses débuts d'un flot de travailleurs temporaires, non qualifiés, recrutés souvent par la force, l'UMHK adopta en 1926 une politique de main-d'œuvre qualifiée, stable, qui fut présentée comme un modèle de politique sociale paternaliste. **(Photo 17)**

### *Uranium et radium*

Utilisé dans un premier temps pour fournir du radium à des fins médicales, l'uranium devint stratégique durant la Seconde Guerre mondiale lorsque les recherches sur l'arme nucléaire furent poussées, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, mais aussi en Allemagne. Au cours de cette période, l'UMHK livra aux États-Unis plus de 70% de l'uranium utilisé dans la mise au point des premières bombes atomiques.

### **Maîtriser l'énergie hydroélectrique**

La puissance hydraulique potentielle du bassin du Congo est considérable. Elle est estimée au double de celle des Etats-Unis.

Grosses consommatrices d'énergie, les sociétés minières (Kilo-Moto, UMHK, etc.) furent les premières à développer les ressources hydroélectriques.

En 1957, les barrages du Katanga représentaient 84% de la puissance hydroélectrique installée du Congo. A cette époque, le charbon de bois de « l'économie traditionnelle » produisait encore 50% de l'énergie globale produite dans la colonie.

### **Concentrer le capital**

En 1906, redoutant la pression d'intérêts sud-africains, Léopold II convainquit Jean Jadot de participer à « l'entreprise Congo ». Ingénieur, Jadot avait travaillé à la construction de chemins de fer notamment en Chine, associé à Francqui, homme de confiance de Léopold II.

Avec l'aide de celui-ci, il devint directeur de la Société Générale, lançant la banque dans trois projets : l'Union minière du Haut Katanga (UMHK), la Forminière et le Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga (BCK). Jusqu'alors réticente, la Société Générale devint graduellement la principale source de capitaux du Congo où, dès la fin des années 1920, elle joua un rôle déterminant.

Branche la plus rentable de ce trust mondial, le secteur colonial de la Société Générale était géré par quelques familles alliées ou apparentées.

Dans le même temps, des investisseurs étrangers en vue furent attirés au Congo : l'espoir des responsables coloniaux était que, associés à des capitaux belges, Lever, Ryan, Guggenheim, Robert Williams, donneraient au Congo une aura de respectabilité.

---

## SALLE 4. RENCONTRES

---

Les distinctions fondées sur des critères de « race » furent inhérentes à la situation coloniale. Elles se manifestèrent de multiples manières, depuis les réglementations jusqu'aux comportements sociaux : au Congo belge, la séparation était même observée dans l'assistance aux services religieux. En même temps, entre Africains et Européens, de multiples expériences de « rencontres » eurent lieu, dans la paix comme dans les guerres, sur les lieux de travail ou de délasserment, ou au travers d'expériences personnelles diverses. En particulier, les rencontres et découvertes mutuelles entre mondes religieux différents furent le fruit de démarches « vers l'autre ». De la situation coloniale personne n'est sorti indemne, chacun resta avec ses réussites et ses échecs.

### Enseignement

L'Etat colonial belge privilégia un enseignement de masse, de niveau inégal, dispensé en langues locales, plutôt que la formation d'une élite, contrairement aux choix effectués par les colonisateurs français et britannique.

Jusque dans les années 1950, cette politique s'appuya exclusivement sur les missions religieuses pour assurer une formation de base à un maximum d'enfants congolais. A la veille de l'indépendance, la Colonie tirait orgueil du réseau d'écoles primaires qui couvrait tout le Congo. Mais en 1960, 95% de la population scolaire était concentrée dans l'enseignement primaire et les universités n'en étaient qu'à leurs premiers pas et n'avaient diplômé que 29 étudiants congolais, tandis que quelques dizaines d'étudiants congolais étaient inscrits dans des universités belges.

### Vers une élite congolaise

#### *Les séminaires*

Le seul programme scolaire de haut niveau fut longtemps celui des grands séminaires réservés aux candidats à la prêtrise. L'ouverture par les Pères Blancs du Grand séminaire de Baudouinville en 1905 ne fut suivie que plus de 25 ans plus tard par celle des séminaires de Kabwe, Mayidi et enfin Niangara. Entre 1949 et 1959, le nombre de prêtres congolais ordonnés passa de 154 à 389. Le premier évêque, M<sup>gr</sup> Pierre Kimbondo, fut consacré à Mayidi, dans le Bas-Congo, en 1956. Le 10 novembre 1959, le Vatican reconnut l'émancipation de l'Eglise du Congo en établissant 26 diocèses, remplaçant les anciens vicariats apostoliques. Des évêques congolais remplacèrent graduellement l'ancienne hiérarchie missionnaire. (Photo 18)

### *La formation des auxiliaires de santé*

La pratique d'une médecine de masse étatique engendrait de nombreuses tâches qui ne pouvaient être confiées aux seuls médecins et agents sanitaires européens. Des auxiliaires congolais furent formés à la lutte contre les endémies, les épidémies et la mortalité infantile, ainsi qu'aux travaux de laboratoire indispensables au dépistage systématique des maladies.

### *Les universités*

L'enseignement universitaire ne démarra au Congo qu'en 1954–1956, alors que l'Angleterre avait déjà ouvert plusieurs universités en Afrique noire et que l'Angleterre comme la France admettaient progressivement des étudiants africains dans leurs universités.

À l'indépendance, l'université Lovanium à Léopoldville et l'Université officielle du Congo à Elisabethville comptaient au total 420 étudiants « africains », dont une minorité provenait de pays d'Afrique autres que le Congo. Les deux universités étaient multiraciales, mais Lovanium comptait une minorité d'étudiants européens, à la différence d'Elisabethville où les étudiants blancs étaient fortement majoritaires.

### **Enseignement de masse**

On a estimé qu'au moment de l'indépendance, 40% de la population congolaise était alphabétisée, résultat dépassé par la seule Afrique du Sud, alors que le reste de l'Afrique noire, y compris le Ruanda-Urundi, comptait environ 90% d'analphabètes. 15% du budget congolais était consacré à l'enseignement, la proportion la plus élevée du continent après la Tunisie. Les résultats du Congo belge étaient cependant inférieurs aux moyennes africaines dès qu'il s'agissait des degrés supérieurs de l'enseignement. **(Photo 19)**

### *Enseignement professionnel*

Le réseau scolaire mis en place au Congo faisait la part belle à l'enseignement professionnel. Axé sur le travail manuel, il avait pour but de fournir à la colonie des ouvriers qualifiés capables d'encadrer la main-d'œuvre dans les domaines agricole, artisanal et industriel. Limité jusqu'alors, l'enseignement technique et agricole prit une expansion rapide dans le sillage du Plan décennal, touchant près de 20.000 élèves en 1958. **(Photo 20)**

### *Formation féminine*

Les filles et les adolescentes étaient moins scolarisées que les garçons, notamment en raison des réticences familiales. Lorsqu'elles avaient la possibilité de fréquenter l'école pendant plusieurs années, elles se



Photo 18 : Stefano Kaoze dans sa cellule de séminariste. Katanga, 1918



Photo 19 : enseignement général au Congo. Kisantu, sans date

voyaient généralement proposer un enseignement ménager. A l'instar de ce qui se pratiquait en Belgique, il était censé former de bonnes épouses et de bonnes maîtresses de maison.

## Le monde des autres

Des personnes appartenant aux niveaux sociaux les plus divers et nourries des traditions historiques les plus contrastées ont choisi des parcours qui les menaient à la recherche d'une compréhension profonde des mondes nouveaux avec lesquels la situation coloniale les confrontait.

*Karl E. Laman (1867–1944) et Tito Makundu (env. 1870 – † ?)*

Missionnaire de la Svenska Missionsförbundet (SMF), Eglise évangélique suédoise, Karl Laman fut l'auteur de travaux sur la langue et la culture kongo. Ces études furent entreprises comme préalables nécessaires à la transmission du message chrétien. Laman travailla en étroite collaboration avec des Kongo, souvent des *minlongi* (catéchistes).

Tito Makundu était son principal collaborateur. Laman reconnut en lui un « dictionnaire vivant ». En 1928, Makundu consacra un essai aux *minkisi*, objets chargés de pouvoirs. On lui doit également des souvenirs sur les malentendus culturels qui accompagnèrent la fondation des missions en pays kongo.

*Renée Lestrade-Simul (1900–1949)*

Infirmière missionnaire protestante, Renée Simul partit au Rwanda en 1924. Touchée par ses rencontres avec les femmes durant les consultations au dispensaire, elle réalisa une enquête de terrain sur la mortalité maternelle et infantile afin de mieux connaître leurs problèmes quotidiens. La rencontre s'avéra réelle et féconde, les femmes rwandaises lui confiant leur vécu familial et médical.

*Simon Kimbangu (env. 1890–1951)*

La trajectoire parcourue par Simon Kimbangu fut brève et dramatique. Quelques mois firent de lui un homme d'exception, au point de rencontre d'horizons à la fois spirituels et politiques. Elevé dans la double tradition kongo et baptiste, Kimbangu lança en 1921 un mouvement de guérison, de destruction de « fétiches » et de prédication. Drainant les foules de part et d'autre de la frontière « franco-belge », il inquiéta le monde colonial. Traduit en octobre 1921 devant le tribunal d'exception de Thysville, le prophète fut condamné à la peine capitale : une mesure de grâce prise par le roi Albert la commua en détention perpétuelle. Victime d'un traitement vindicatif, Kimbangu mourut à soixante ans, la moitié de sa vie s'étant écoulée dans la prison d'Elisabethville.

### *Leo Bittremieux (1881–1946)*

Leo Bittremieux compte parmi les principaux linguistes et ethnographes de la période coloniale. En 1911, son premier ouvrage porta sur la société initiatique des *Bakhimba*, au Mayombe, dont il décrit l'organisation, les cérémonies et la culture matérielle. Le *Mayombsch Idioticon*, dictionnaire agrémenté de commentaires explicatifs ou « encyclopédie populaire du Mayombe » selon ses propres termes, est son œuvre majeure

### *Joseph Conrad (1857–1924)*

Marin, né Konrad Korzeniowski, Conrad abandonna sa profession après de nombreux voyages pour se consacrer à l'écriture. *Un avant-poste du progrès* en 1898, *Au cœur des ténèbres* en 1902, furent à l'entendre « tout le butin que j'ai rapporté du centre de l'Afrique, où, vraiment, je n'avais rien à faire ». Impitoyablement, *Heart of Darkness* décrit le monde sans âme du commerce colonial. Ce volet ironique se double d'une évocation fantastique, mettant en scène une Afrique à la fois sauvage et humaine. Incomprise, cette nouvelle est souvent associée au régime du caoutchouc dont Conrad, venu trop tôt, n'a pourtant connu que les signes avant-coureurs. Surexploité par les médias occidentaux, le *Cœur des ténèbres* leur sert de baguette magique, censée révéler les « mystères de l'Afrique profonde ».

### *Paul Panda Farnana (1888–1930)*

Paul Panda Farnana est considéré aujourd'hui comme un précurseur du nationalisme congolais. Adopté en 1895 par un foyer belge, il étudia en Belgique et en France, travaillant ensuite au Congo comme agent agronome. Mis à l'écart au Congo, il revint en Belgique où, surpris par la guerre, il s'engagea dans l'armée en 1914. Fait prisonnier, il passa les années suivantes en captivité.

A son retour, Panda Farnana anima l'Union congolaise, association pour le « développement moral et intellectuel » des Congolais en Belgique et au Congo et se fit un nom comme porte-parole des Congolais en Belgique. Pris pour cible par des coloniaux intolérants, il regagna le Congo en 1929.

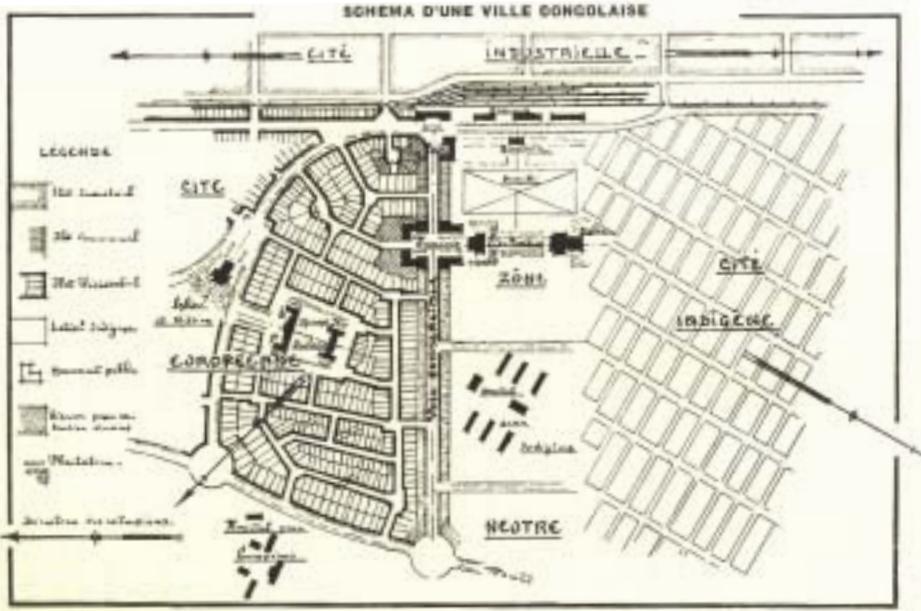
### *William Henry Sheppard (1865–1927)*

Missionnaire américain d'origine africaine, William Sheppard fut, en 1893, le premier étranger à accéder à la cour kuba où, reconnu comme un ancêtre revenu au pays, il se lia d'amitié avec la famille royale. Trop proche des populations, il fut rappelé en 1910 aux Etats-Unis. Ses conférences et ses collections y firent connaître ce royaume aux populations noires américaines.

Sheppard publia en 1900 le récit de sa rencontre avec une expédition de Zappo Zap, alliés de l'Etat, razziant et martyrisant un territoire kuba. Cet article contribua puissamment à faire connaître à l'extérieur la situation de violence incontrôlée qui prévalait dans certaines régions du Congo.



Photo 20 : apprentissage du tour à l'école professionnelle de Lusambo. Lusambo, 1918



Dessin 21 : René Schoentjes « Schéma d'une ville congolaise ». Bruxelles, 1933  
Créé par un ingénieur architecte du ministère des Colonies. Pour « raisons d'hygiène » une « zone neutre » séparait les quartiers « européens » et « indigènes ». D'une largeur de 500 mètres, elle correspondait, selon son concepteur, au rayon d'action maximal d'un moustique porteur de la malaria.

### *Placidus (Frans) Tempels (1906–1977)*

Missionnaire franciscain passionné par la culture africaine, convaincu que le souci du rendement l'avait emporté sur les relations de famille qui auraient pu unir Blancs et Noirs, Tempels publia *Bantoe-Filosofie* en 1946. Bientôt traduit du néerlandais en français, le livre fut remarqué par *Présence africaine* qui le publia à Paris. Eloigné un moment du Congo, Tempels y revint, cherchant une réponse chrétienne à l'aspiration « bantoue » d'épanouissement en commun. Convaincu de l'accomplissement de la personne via des rencontres et des échanges au sein de « familles » spirituelles (*jamaa*), ce missionnaire charismatique vécut son dialogue avec l'Afrique comme une rencontre personnelle avec le Christ. Le Musée conserve des enregistrements musicaux effectués par Tempels aux débuts de son séjour au Congo.

## **Vivre séparés ensemble**

Colonisés et colonisateurs ne formaient pas une société homogène. La société coloniale se composait de groupes d'origines diverses, se distinguant par la couleur, la classe, la langue, etc. Cette société hétérogène était traversée par la ségrégation raciale entre « Blanc » et « Noir ». Dans la colonie belge, la « barrière de couleur » réglait la vie publique comme la vie quotidienne. Elle se distinguait néanmoins de la politique systématique de discrimination alors menée en Afrique du Sud. (**Dessin 21**)

### **La ville divisée**

Moins perceptible dans les petits centres où colonisateurs et colonisés avaient des contacts plus étroits, la ségrégation était explicite dans l'organisation des villes. Les quartiers « européens » et « indigènes » étaient séparés par une « zone neutre ». La circulation entre les deux parties de la ville était réglementée, l'application variant suivant des conditions et pratiques locales.

### **La « question métisse »**

La rareté des statistiques sur la population métisse du Congo témoigne d'un embarras à son sujet : en 1958 encore, les sources officielles les amalgameaient avec les « personnes de race noire originaires de pays non limitrophes du Congo belge ». Estimés à quelque 10.000 en 1956, les métis ne représentaient que 0,075% de la population, une proportion 15 fois moindre qu'en Angola.

Insignifiante au plan quantitatif, la « question métisse » cristallisa néanmoins de

profonds malaises du temps colonial : bien au-delà du cas congolais, il existe une longue histoire des préjugés dont furent victimes les métis de part et d'autre de la « barrière de couleur ». (Photo 22)

### « Existe-t-il un "colour bar" au Congo Belge ? »

En 1951, le journal *La Libre Belgique* posait la question et répondait par l'affirmative. La ségrégation était niée dans le discours officiel, en dépit d'une réglementation tatillonne organisant la ségrégation entre « Blancs » et « Noirs » dans l'habitat, le temps libre, l'enseignement, les transports, ou la santé. Deux systèmes judiciaires fonctionnaient côte à côte. Dans les années 1950, la ségrégation fut mise en question et les réglementations discriminatoires furent progressivement abolies. A partir de 1952, chichement distribuée, la « carte du mérite civique » accorda à certains Congolais un statut proche de celui des Européens. Jusqu'alors, seuls les immatriculés en bénéficiaient. Plus significatifs au plan judiciaire qu'au plan social, ces différents privilèges touchaient environ 2.500 Congolais en 1958, sur un total de quelque 100.000 « évolués ».

## Regards croisés

Certains échanges entre Européens et Congolais se font en marge de la société coloniale hiérarchisée. La peinture, la sculpture et la musique témoignent des dynamiques qui parcourent les arts au Congo. Les artistes congolais projettent leur regard sur le monde colonial. Les artistes occidentaux vivent quant à eux leurs propres expériences sans que l'esthétique locale les influence à proprement parler.

### Regards sur la société coloniale

Artistes et artisans congolais ont représenté les maîtres européens ainsi que leurs auxiliaires africains à la fois avec ironie et réalisme. Le colonisateur tout comme le vécu quotidien de la colonisation sont évoqués à l'aide de techniques diverses et sur des supports variés.

### Rencontres en marge

*Jeanne Tercafs (1898–1944)*

En 1935, Jeanne Tercafs part au Congo en espérant régénérer sa sculpture.

Entre 1935 et 1940, elle se rend à 3 reprises dans l'Uele.

Les portraits aux lignes pures et sensuelles sculptés par Jeanne Tercafs reflètent l'intimité des relations qu'elle a nouées avec les femmes de Matari. Ces liens, bien plus que l'esthétique locale, ont ressourcé son art.

*Anne Eisner (1911–1967)*

Après la Seconde Guerre mondiale, Anne Eisner s'installe à la lisière de la forêt de

Photographe inconnu



Photo 22 : « Mulâtresses élevées par les sœurs de la Mission de Lubunda », légende originale. Lubunda, sans date.

Photo : F. Hubin



Photo 23 : une séance de gramophone à Musa. Musa, 1907

l'Ituri (rivière Epulu), où son mari, l'anthropologue Patrick Putnam, a établi un camp. Elle peint et dessine sans relâche les 3 univers dans lesquels elle a évolué au Congo : la forêt, le monde des villageois, spécialement des femmes, et celui des « Pygmées ». Anne Eisner rassemble de nombreuses notes sur la culture pygmée pendant son séjour en Ituri. Elle devient l'une des mères adoptives de 3 orphelins pygmées qui seront ses seuls enfants.

### *Pierre Romain-Desfossés (1887–1954)*

Artiste et ancien officier de l'armée française, Pierre Romain-Desfossés s'établit à Elisabethville à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Passionné par les cultures d'Afrique, il ouvre un atelier expérimental où viennent s'exprimer des talents jeunes et moins jeunes.

L'atelier se caractérise par l'emploi de techniques diverses et originales. Chaque artiste tire parti de son fonds culturel propre tout en participant à la nouvelle culture.

### **La rumba congolaise, fruit de rencontres diverses**

Une part importante de la musique congolaise moderne est née de la rencontre avec la musique populaire cubaine dans un contexte urbain.

Née à la fin des années 1940, la « rumba congolaise » bénéficia du soutien d'une industrie du disque très dynamique, créée par des commerçants grecs et des musiciens belges, et relayée par la radio. Il faudra moins de deux décennies à cette musique pour s'imposer internationalement comme un symbole de la modernité africaine. **(Photo 23)**

### **Rencontres avec la musique cubaine**

Au 19<sup>e</sup> siècle, les ultimes vagues de traite négrière entre l'Afrique centrale et Cuba eurent sur la musique dite afro-cubaine un effet régénérateur. Lors de son expansion mondiale sous les noms de rumba (1930) puis de mambo (1950), ses composantes africaines furent immédiatement reconnues comme telles par les Congolais, qui se la « réapproprièrent ».

Introduite au Congo par les immigrants d'Afrique de l'Ouest, la musique cubaine poursuivit sa pénétration par le disque, d'abord avec des « succédanés » d'origine française puis avec des enregistrements originaux. Elle devient la principale source d'inspiration des pionniers de la musique congolaise moderne.

### **Producteurs et musiciens**

#### **Label Ngoma**

Nicolas Jeronimidis, commerçant grec originaire d'Alexandrie, arrive en 1947 à Léopoldville. Il ouvre un grand magasin et, pour son plaisir, fonde la maison de disque Ngoma (« tambour »). Il commence par publier de la musique traditionnelle. L'un de ses premiers artistes « modernes » est Wendo, dont la chan-

son *Marie Louise*, réputée « réveiller les morts », sera le premier grand succès commercial de l'industrie du disque congolaise.

### Label Opika

En 1949, le commerçant rhodien Gabriel Benatar crée à son tour le label Opika (« préparez-vous ! »). Pour se distinguer de la concurrence, il confie à des musiciens étrangers, pour la plupart belges, la tâche de diriger ses artistes et les former sur le modèle cubain. Musiciens congolais et belges entretiennent un rapport moins inégalitaire qu'il n'y paraît, car la musique qu'ils créent ensemble est étrangère à leurs deux mondes. Il s'ensuivra l'instauration de relations d'estime et de respect mutuel peu courantes dans le contexte colonial.

### Label Loningisa

Egalement commerçant et mélomane, Athanase Papadimitriou organise dans son magasin des défilés de mode avec orchestre. Sur la suggestion du chanteur Henri Bowane, il crée à son tour son label. Loningisa (« secouez-vous ! ») propose une musique rude, parfois violente – aux antipodes du style Opika – qui évoque les premières années du rock. L'orchestre-maison, rassemblé par Bowane, deviendra plus tard l'OK Jazz.

---

## SALLE 5. REPRÉSENTER

---

L'Etat Indépendant d'abord, la colonie belge ensuite, ont produit un flot d'images sur le Congo.

Le colonisateur se représente lui-même et représente les peuples qu'il a colonisés à des fins de propagande.

La mise en scène du Congo en Belgique est abordée ici à travers deux études de cas : les origines du Musée et l'Exposition universelle et internationale de 1958. Malgré le temps qui les sépare, les messages des expositions de 1897 et de 1958, civilisation, progrès et modernité, restent similaires.

### Le Musée, instrument colonial

Le musée de Tervuren, issu de l'exposition de 1897 et fondé par Léopold II, fut un grand producteur d'images sur le Congo et la colonisation. Instrument de propagande, il fut aussi une institution scientifique vouée à l'étude de la colonie à travers ses collections en sciences humaines et en sciences naturelles. **(Photo 24)**

### Le Congo à l'exposition de 1958

En pleine guerre froide, l'Exposition universelle et internationale organisée à Bruxelles est consacrée à « l'homme, sa mission dans un monde pacifique et

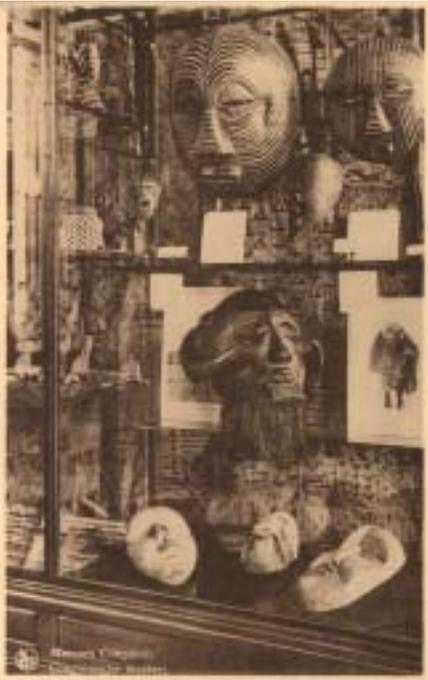


Photo 24 : Ancienne présentation du « masque buffle ». Musée du Congo Belge, Tervuren, sans date



Photo 25 : Le Grand Palais du Congo belge et du Ruanda-Urundi. Section du Congo belge et du Ruanda-Urundi, 1958

humain, dans un monde meilleur ».

L'Afrique belge y occupe une place importante.

Sur 8 hectares, la Belgique présente la section du Congo belge et du Ruanda-Urundi : 7 pavillons consacrés aux domaines économique, industriel, scientifique, énergétique et spirituel du Congo colonisé.

Invités par la Belgique qui souhaite offrir l'image d'une société coloniale harmonieuse, de nombreux Congolais participent à l'exposition. **(Photo 25)**

---

## SALLE 6. INDÉPENDANCE

---

Encore sous l'impulsion du voyage royal de 1955, la Belgique célèbre en 1958 son œuvre coloniale à l'exposition de Bruxelles et entend démontrer que les bases d'une communauté belgo-congolaise durable sont désormais posées.

Cependant, au Congo même, l'histoire a pris un nouveau cours. L'idée de l'indépendance a commencé à s'imposer. Les émeutes de janvier 1959 à Léopoldville précipiteront son avènement. L'indépendance est acquise le 30 juin 1960 dans des conditions de profonde impréparation. La mutinerie de la Force publique et l'effondrement de l'administration menacent de plonger le pays dans le désordre et la violence.

Dans certains domaines comme l'enseignement, le pays poursuit sur sa lancée. Dans d'autres comme l'agriculture, les évolutions en cours sont interrompues. Dans l'ensemble, en dépit de la forte empreinte laissée sur le pays par la colonisation, le nouveau Congo est un autre Congo.

### Kongo Ya Sika

Dans les années 1950, une chanson, *Kongo Ya Sika* (« le Congo nouveau »), traduit les sentiments de la population congolaise : les orchestres African Jazz et OK Jazz accompagnent une période de mutation, diffusant des chansons riches en allusions politiques. Le climat international anticolonialiste (Conférence de Bandoeng en 1955, position de l'ONU) et les décolonisations récentes du continent africain accélèrent la prise de conscience politique d'élites congolaises lassées du rythme des réformes dans la colonie. Les aspirations à l'émancipation du Congo se manifestent ouvertement : 1956, Manifeste de *Conscience africaine* ; 1958, Manifeste de l'Abako (Association des Bakongo) ; 1959, Déclaration des vicaires apostoliques de l'Afrique belge. **(Photo 26)**

### La décolonisation

La mutinerie de la Force publique, les sécessions, l'intervention des Nations unies, les rébellions sont les grandes manifestations de la « crise congolaise ».

Photo : C. Lamote



Photo 26 : distribution du courrier. Léopoldville, entre 1945 et 1959

Photo : R. Stalin



Photo 27 : le Premier ministre Lumumba présente au roi Baudouin son secrétaire d'Etat à la Défense, Joseph-Désiré Mobutu. Léopoldville, 1960

Celle-ci met fin à l'« ordre belge ».

Devenu président par le coup d'Etat du 24 novembre 1965, Mobutu imposa progressivement un autre ordre, celui de l'Etat-Zaïre. Le processus de la décolonisation s'acheva réellement avec l'adoption par le régime Mobutu, dans la première moitié des années 1970, des politiques de « recours à l'authenticité » et de « zaïrianisation » de l'économie. (Photo 27)

## **La Belgique et le Congo indépendant : les liens de coopération**

Malgré les nombreuses crises entre les deux pays, la Belgique maintient une aide importante, jusqu'à la rupture de 1990 avec le président Mobutu. De 1960 à 1990 le montant cumulé de son aide publique se chiffre à 7,4 milliards d'euros. Pendant ces trente ans, la Belgique a été, en termes de coopération, le premier partenaire du Congo. Depuis la fin des années 1990, elle a entrepris de développer de nouveaux liens de partenariat avec le Congo et l'Afrique centrale.

### **Tribune**

Il est impossible de dresser un bilan complet de la colonisation. C'est une période historique trop récente pour qu'on puisse la présenter avec toute la distance scientifique nécessaire et en dehors de toute polémique. Aujourd'hui, cette histoire prend des visages différents selon les perspectives dans lesquelles on se place.

Aussi avons-nous décidé de donner la parole à une quinzaine de personnes, belges et congolaises, hommes et femmes qui furent les témoins directs ou indirects de la colonisation belge au Congo. Chacun, à sa manière, avec son expérience propre, nous révèle ce qui l'a touché, étonné, blessé, choqué ou satisfait.

## **salle 7. centre de documentation**

Le passé colonial a laissé de nombreuses traces touchant aux domaines les plus divers. Le centre de documentation n'a pas l'ambition d'aborder toutes les facettes qui n'ont pas trouvé place dans l'exposition. Il propose simplement au visiteur d'accéder à quelques-unes des nombreuses sources de l'historien, aussi variées que la presse de l'époque, les archives administratives, les cartes, les photographies.



04.02.2005 – 09.10.2005

# LA MEMOIRE DU CONGO

---

## LE TEMPS COLONIAL

[www.congo2005.be](http://www.congo2005.be)

MUSÉE ROYAL DE L'AFRIQUE CENTRALE  
Leuvensesteenweg 13  
3080 Tervuren  
+32 (0)2 769 52 11  
[www.africamuseum.be](http://www.africamuseum.be)



L'AURVAMEDE

